

Ordonnance du DFE sur le montant des contributions à l'exportation du bétail d'élevage

Abrogation du 31 octobre 2012

Le Département fédéral de l'économie (DFE)

arrête:

Article unique

L'ordonnance du DFE du 7 décembre 1998 sur le montant des contributions à l'exportation du bétail d'élevage¹ est abrogée au 1^{er} janvier 2013.

31 octobre 2012

Département fédéral de l'économie:

Johann N. Schneider-Ammann

¹ RO 1999 451, 2002 2681

